



SANT HERNOT YACHT CLUB

SHYC [48.10,7 N - 4.33,2 W]

organise la

PEN HIR CUP

régate des vendredi 24 et samedi 25 août 2012

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR, (document disponible au briefing)
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à tous les voiliers habitables armés en côtiers (< 6 milles). Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur **licence FFVoile valide** portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Membres du SHYC, gratuit. Autres concurrents 15 € par bateau.

4. PROGRAMME

- 4.1.** Confirmation d'inscription : le mercredi 22 et jeudi 23 août 2012 à partir de 18 h au local du SHYC (pré-inscription par mail conseillée à « comite@shyc.fr »)
- 4.2.** Briefing : le 24 août à 9h30 au local du SHYC. Heure de départ fixée au briefing.
- 4.3.** Parcours : Deux manches, aller Morgat – Camaret le 24 août et retour Camaret – Morgat le 25 août.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- 6.1.** Système de classement par manche: temps sur temps.
- 6.2.** Classement général: pour chaque manche, 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 6.3.** Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.4.** Les bateaux disqualifiés ou qui ont abandonné recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, avant, pendant, ou après la régata.